

Caisse de pension CIA : pas touche à la répartition ! Fusion CIA-CEH : pour une solution négociée

Lors du débat en Commission des finances du Grand Conseil au sujet du Projet de loi sur les mesures de consolidation de la CIA, la majorité de droite a voté une modification de la répartition de l'augmentation des cotisations LPP pour le personnel de la fonction publique : elle propose que cette augmentation des cotisations, pourtant rejetée par une majorité du personnel dans le cadre du référendum interne à la CIA, soit répartie à parts égales entre l'employeur et le personnel, faisant porter à ce dernier une part encore plus importante de l'effort de refinancement de la caisse.

Attaque sur les cotisations supplémentaires de la CIA aujourd'hui Attaque sur l'ensemble des cotisations CIA-CEH demain

Attaque inacceptable contre le personnel !

Depuis des années la droite cherche à démolir les plans de prévoyance de la fonction publique et les principes qui les régissent. Ces plans de prévoyance, contrairement aux minima LPP servis à une grande majorité des travailleurs-euses du secteur privé, garantissent une meilleure répartition de la participation financière au système de retraite et des rentes décentes pour l'ensemble du personnel. Des plans bien trop « généreux » aux yeux de la droite, qui prône le chacun pour soi.

Aujourd'hui, mettant à profit les mesures préconisées pour la CIA ces mêmes députés s'attaquent à la répartition 2/3 – 1/3 des cotisations entre employeur et personnel. Cette provocation est inacceptable. C'est une déclaration de guerre à un personnel, qui avait acquis de haute lutte la participation de l'employeur à hauteur de

2/3 aux plans de prévoyance du personnel de l'Etat et des établissements publics autonomes.

Sérieuse menace contre le futur plan de prévoyance !

Ceux qui remettent aujourd'hui en cause le principe de répartition 2/3 – 1/3 des cotisations supplémentaires de la CIA, ne se priveront pas de le faire demain dans le cadre du projet de fusion des caisses de pension CIA et CEH.

Cette attaque est d'autant plus intolérable qu'elle nuit gravement aux négociations en cours depuis des mois entre le Conseil d'Etat et le Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné au sujet de la fusion des caisses. Elle constitue une ingérence néfaste et intolérable dans un processus de négociation déjà difficile, elle malmène le partenariat social et envoie un signal extrêmement négatif à l'ensemble du personnel.

Dès lors, le Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné appelle le personnel à se mobiliser pour défendre l'un des piliers essentiels de notre système de retraite que constitue la participation de l'employeur à hauteur de 2/3 des cotisations LPP.

MANIFESTATION

Judi 16 décembre 2010, de 16h45 à 18h30

Devant les canons de l'Hôtel-de-Ville

Afin de faire entendre la voix du personnel aux député-e-s qui se prononceront à ce moment-là sur les mesures de pré-assainissement de la caisse CIA.

**Pour défendre notre système de retraite
Pour une juste participation de l'employeur au financement des retraites
Pour une solution négociée aujourd'hui et demain**

NON A LA PROVOCATION DE LA DROITE

Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné

4 millions de COUPE dans le BUDGET des HÔPITAUX !

En décembre 2009, le Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné déposait ses pétitions sectorielles auprès du Grand Conseil réuni pour voter le budget 2010. Il demandait -notamment- une augmentation substantielle du personnel hospitalier,

Une année après voilà la réponse des députés au personnel hospitalier !

En réponse à la demande de postes supplémentaires dans les hôpitaux universitaires, nouvelle provocation de la majorité de la commission des finances du Grand Conseil: elle décide de réduire de 4 millions le budget de fonctionnement 2011 proposé pour les HUG et ce, en dépit de nos demandes de postes motivées et alors que l'initiative 125 «Pour une meilleure prise en charge des personnes âgées en EMS» plébiscitée en votation populaire n'a jamais été vraiment appliquée !

Alors que Genève s'enorgueillit de ses performances et de sa bonne santé financière, que la santé du personnel hospitalier trop peu nombreux et surchargé est négligée, que l'accès à des soins de qualité, dispensés dans un délai raisonnable est très difficile pour la partie de la population la plus précaire:

la majorité en place au Grand Conseil oppose la non application d'une décision populaire et une diminution de la subvention prévue aux HUG !

Alors que la loi sur le chômage pénalise les métiers du spectacle qui ont des activités saisonnières et que la précarité dans ce secteur augmente,

Alors que la diversité de l'offre culturelle et de divertissements est de plus en plus limitée:

la majorité en place au Grand Conseil choisit de limiter les subventions à la culture, (théâtres, marionnettes, cinéma) et supprime 5 postes à la mobilité, le stade de Genève et les Mouettes Genevoises sont également touchés !

2 millions retranchés au BUDGET de la CULTURE

MANIFESTATION

Jeudi 16 décembre 2010, de 16h45 à 18h30

Devant les canons de l'Hôtel-de-Ville

Afin de faire entendre la voix du personnel aux député-e-s qui doivent décider du Budget 2011 et des mesures concernant la caisse CIA.

Pour une réelle politique de la culture qui respecte tous ses acteurs:

NON A LA COUPE DE 2 MILLIONS DANS LE BUDGET DE LA CULTURE

Pour des soins de qualité accessibles à tous,

Pour le respect de la volonté populaire en matière d'EMS,

Pour des conditions de travail qui respectent la santé des travailleurs :

NON A LA COUPE DE 4 MILLIONS DANS LE BUDGET DES HÔPITAUX

Pour une juste participation de l'employeur au financement des retraites

NON A LA PROVOCATION DE LA DROITE

Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné